

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : contentieux@mascaron-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT de type 2 d'une surface de **44,15 m² (lot n° 22)**
situé au 4ème étage côté cour
et de **DEUX CAVES (lots 1 et 13)**,

Dépendant d'un immeuble sis 133 bd National, 13003 MARSEILLE,
Quartier Saint Lazare, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE,
812 section C, n° 44, pour une contenance de 00 ha 1 a 42 ca.

MISE A PRIX : 30 000 EUROS
(Trente mille euros)

Visite le Jeudi 5 Juin 2025 de 09 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 18 JUIN 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant
d'un immeuble sis 133 bd National, 13003
MARSEILLE – Quartier Saint Lazare, figu-
rant au cadastre de la ville de MARSEILLE,
812 section C, n° 44, pour une contenance
de 00 ha 1 a 42 ca.

LE LOT NUMERO UN (N° 1) :

Une cave n° 1 située au sous-sol,
Avec les 5/1000° indivis des parties com-
munes et du sol.

LE LOT NUMERO TREIZE (N° 13) :

Une cave n° 13 située au sous-sol,
Avec les 8/1000° indivis des parties com-
munes et du sol.

LE LOT NUMERO VINGT-DEUX (N° 22) :

Un appartement situé au 4ème étage côté
cour se composant de trois pièces en
façade sur cour, une pièce intérieure, un
débarras et un water-closet,
Avec les 75/1000° indivis des parties

communes et du sol.

L'appartement a été mesuré pour une surface loi Carrez de 44,15 m² selon le certificat dressé le 14 novembre 2024 par Monsieur Julien LE MOIGN annexé au cahier des conditions de vente.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif de Maître Sylvain SINIBALDI, Commissaire de Justice associé au sein de la SCP CHANIOLLEAU-SINIBALDI, en date du 14 novembre 2024 annexé aux cahiers des conditions de vente.

Le syndic de la copropriété est la société GESPAC IMMOBILIER dont le cabinet est sis 95 rue Borde, 13008 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DE :

Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 133 bd National 13003 MARSEILLE, représenté par son syndic en exercice, la SAS **GESPAC IMMOBILIER**, inscrite au RCS de MARSEILLE sous le n° 810 100 149 dont le siège social est situé 95 rue Borde, 13008 MARSEILLE, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau

de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- Maître Philippe CORNET, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE tél. : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**.

Les dossiers sont consultables sur le site **www.mascaron-avocats.com**

- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 22 avril 2025

Philippe CORNET